Techniques juridiques (AEC)

Code : JCA.0R Modifié le : 2019-11-19

Ordre d'enseignement : Collégial

Type de formation : Professionnelle

Langue d'enseignement : Français

Durée(s): 1 710,0 Heure(s)

Unité(s): 62,33

Diplôme(s): Attestation d'études collégiales (AEC)

Clientèle(s) visée(s): Adultes

Objectifs

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de procéder à la recherche documentaire et informatique de lois, de règlements, de jurisprudences et de doctrines susceptibles d'alimenter le traitement d'un problème juridique. Les techniciens et les techniciennes juridiques analysent et interprètent les différents textes juridiques et collaborent à la rédaction de procédures ou de documents appropriés au traitement des dossiers. Ceci nécessite l'acquisition de connaissances et de savoir-faire dans les différents domaines du droit tant litigieux que notarial, des procédures et rédaction des procédures, des méthodes de recherche et de l'utilisation des banques de données et des logiciels utilisés dans le domaine de pratique. Le programme prépare aussi à exercer entre autres, les tâches suivantes : ouverture et suivi de dossiers, suivi des comptes clients, préparation et taxation des mémoires de frais, gestion des comptes en fiducie, préparation des dossiers pour l'audition, vacation à la Cour, recherche de titres, perception des amendes et pensions alimentaires, rédactions des procès-verbaux d'audience. Enfin, la spécialisation assure une connaissance et un savoir faire en procédures et législations ouvrières, en droit commercial et corporatif et en droit administratif.

Liste des compétences

- Analyser la fonction de travail. (044X)
- Utiliser les logiciels d'application courante dans le domaine juridique. (044Y)
- Gérer un centre de documentation juridique. (044Z)
- Interpréter un texte législatif. (0450)
- Analyser des décisions judiciaires ou administratives. (0451)
- Appliquer des règles de procédure judiciaires et administratives. (0452)
- Effectuer le suivi des dossiers. (0453)
- Communiquer et interagir en milieu de travail. (0454)
- Traduire une situation de fait en problématique juridique. (0455)
- Rédiger des projets de procédure. (0456)
- Rédiger des projets d'acte. (0457)
- Adopter un comportement professionnel. (0458)
- Mettre à exécution des décisions de justice. (0459)
- Gérer son travail. (045A)
- Assurer l'évolution d'un dossier dans le système judiciaire pénal. (045B)
- Examiner des titres. (045C)
- Effectuer une recherche juridique. (045D)
- Préparer la preuve pour un procès. (045E)

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES).

ou

Posséder une formation jugée suffisante par le collège.

ΕT

Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.

ou

Étre visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou bénéficier d'un programme gouvernemental.

ou

Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

ET

Avoir une connaissance jugée suffisante de la langue française parlée et écrite.

Établissements d'enseignement

Établissements offrant le programme

Nom	Caractéristiques spécifiques	Région
Collège Ahuntsic	- Intensif	Montréal
	- Offert le jour - Offert le soir	
	- Stage(s)	
	- Temps partiel	

Références

DEC de référence

Titre	Code
Techniques juridiques (DEC)	310.C0

Codes et classifications

Codes

Code de programme : JCA.0R

Code(s) Cursus: 3.4

Domaine d'études

Secteur : Services sociaux, éducatifs et juridiques

Particularités de l'établissement Collège Ahuntsic

Modifié le : 2020-11-26

Code de formation :JCA.0ROrdre d'enseignement :CollégialLangue d'enseignement :FrançaisCode de l'établissement :913000Mode(s) d'enseignement :Intensif

Offert le soir Offert le jour Temps partiel

Particularité(s): Stage(s)

© GRICS, 1985-2021